



Association pour la santé environnementale du Québec
Environmental Health Association of Québec



Projet ECRoB : sensibilisation juridique au handicap de la sensibilité chimique multiple (SCM)

Atelier Manitoba : **Justice accessible et droits de la personne pour les personnes atteintes de sensibilité chimique multiple (SCM)**

Date: **19 septembre 2024**

Time: **14 H 00 – 16 H 00 EST/ 13 H 00 – 15 H 00 CDT**

Lien d'inscription : <https://us02web.zoom.us/meeting/register/tZ0vdO2urT4sH9zv2S2LLqG6-EHcahxFN1md>

ORDRE DU JOUR

14 H 00 - 14 H 10

INTRODUCTION :

Rohini Peris, présidente et cheffe de la direction, Associations pour la santé environnementale du Canada et du Québec

Robert Lattanzio, avocat et directeur exécutif, ARCH Disability Law Center

14 H 10 - 14 H 30

ASPECTS MÉDICO-LÉGAUX DE LA SCM :

Dr. John Molot, Professeur adjoint, Faculté de médecine, Université d'Ottawa

- Mécanismes biologiques de la SCM
- Le poids des preuves
- Exigences en matière d'expertise médicale dans le domaine de la SCM
- Questions que les avocats devraient poser pour mieux comprendre les besoins d'accommodements de leurs clients.

14 H 30 - 14 H 40

EXPERIENCES VEÇU

- Présentation vidéo préenregistrée d'une personne ayant une expérience vécue de la SCM

14 H 40 - 14 H 50

MESURES D'ACCOMMODEMENTS POUR LA SCM

Rohini Peris, présidente et cheffe de la direction, Associations pour la santé environnementale du Canada et du Québec

14 H 50 - 15 H 05

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE DU MANITOBA

Megan Fultz, Défenseur des droits de la personne/avocate, Bureau des droits de la personne du Manitoba :

- Les droits de la personne et la loi au Manitoba pour les personnes atteintes de la SCM.

15 H 05 - 15 H 30

PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE:

Dr. Sandra Krahn, directrice exécutive de l'Association manitobaine pour les droits et les libertés (MARL)

- Obstacles systémiques dans les domaines de l'éducation, des soins de santé, de l'emploi et des systèmes juridiques.

Heather Walkus, présidente nationale du Conseil des Canadiens avec déficiences

- Comment le handicap doit être pris en considération dans tous les domaines de la vie communautaire.

15 H 30 - 15 H 50

DÉBAT D'EXPERTS & QUESTIONS ET RÉPONSES

Robert Lattanzio, avocat et directeur exécutif, ARCH Disability Law Center

Megan Fultz, Défenseur des droits de la personne/avocate, Bureau des droits de la personne du Manitoba

Dr. John Molot, Professeur adjoint, Faculté de médecine, Université d'Ottawa

Dr. Sandra Krahn, directrice exécutive de l'Association manitobaine pour les droits et les libertés (MARL)

Heather Walkus, présidente nationale du Conseil des Canadiens avec déficiences

Rohini Peris, présidente et cheffe de la direction, Associations pour la santé environnementale du Canada et du Québec

15 H 50 - 16 H 00

CLÔTURE

Robert Lattanzio - Avocat et directeur exécutif, ARCH Disability Law Center

- Les problèmes d'accès à la justice auxquels sont confrontées les personnes atteintes de SCM, tirés de la pratique juridique d'ARCH
- L'obligation d'accommodement dans la prestation de services juridiques
- Stratégies efficaces pour une pratique accessible en ce qui concerne la SCM
- À propos du projet ECRoB (Épauler la Communauté et Retirer les Barrières)
- Et la création du **comité consultatif juridique dans le cadre de l'ECRoB**

Rohini Peris, présidente et cheffe de la direction, Associations pour la santé environnementale du Canada et du Québec